

**CONCOURS EXTERNE, INTERNE ET 3^{ème} CONCOURS
D'ASSISTANT TERRITORIAL DE CONSERVATION DU PATRIMOINE
ET DES BIBLIOTHÈQUES**

SESSION 2021

ÉPREUVE DE NOTE

ÉPREUVE D'ADMISSIBILITÉ :

Rédaction d'une note à l'aide des éléments d'un dossier portant sur la spécialité choisie par le candidat au moment de l'inscription.

Durée : 3 heures

Coefficient : 3

SPECIALITE : BIBLIOTHÈQUE

À LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE TRAITER LE SUJET :

- Vous ne devez faire apparaître aucun signe distinctif dans votre copie, ni votre nom ou un nom fictif, ni initiales, ni votre numéro de convocation, ni le nom de votre collectivité employeur, de la commune où vous résidez ou du lieu de la salle d'examen où vous composez, ni nom de collectivité fictif non indiqué dans le sujet, ni signature ou paraphe.
- Sauf consignes particulières figurant dans le sujet, vous devez impérativement utiliser une seule et même couleur non effaçable pour écrire et/ou souligner. Seule l'encre noire ou l'encre bleue est autorisée. L'utilisation de plus d'une couleur, d'une couleur non autorisée, d'un surlieur pourra être considérée comme un signe distinctif.
- Le non-respect des règles ci-dessus peut entraîner l'annulation de la copie par le jury.
- Les feuilles de brouillon ne seront en aucun cas prises en compte.

Ce sujet comprend 25 pages

**Il appartient au candidat de vérifier que le document comprend
le nombre de pages indiqué.
S'il est incomplet, en avertir le surveillant.**

Vous êtes assistant territorial de conservation du patrimoine et des bibliothèques au sein de la médiathèque de Cultureville (35 000 habitants).

Lors d'un échange avec le directeur de la médiathèque, le maire-adjoint délégué à la Culture a évoqué la volonté de la ville de développer son action dans le domaine de l'éducation aux médias et à l'information.

Dans ce contexte, votre directeur vous demande de rédiger à son attention, exclusivement à l'aide des documents joints, une note sur le rôle des bibliothèques dans l'éducation aux médias et à l'information.

Liste des documents :

- Document 1 :** « Les jeunes et l'information : une étude du ministère de la Culture vient éclairer les comportements des jeunes en matière d'accès à l'information » - Communiqué de presse - *culture.gouv.fr* - 27 juillet 2018 - 2 pages
- Document 2 :** « Déclaration de l'IFLA sur les fausses nouvelles » - *ifla.org* - 20 août 2018 - 2 pages
- Document 3 :** « Les bibliothèques à l'offensive contre la désinformation » - J. Chetrit - *La Gazette des Communes* - 4 juin 2018 - 3 pages
- Document 4 :** « Il faut réguler le marché de l'information sur Internet » (extrait) - M. Mashaal - *Pour la Science* n° 472 - Février 2017 - 2 pages
- Document 5 :** « Programme de formation : bibliothèque départementale de la Somme » (extrait) - *bibliotheque.somme.fr* - Avril 2019 - 1 page
- Document 6 :** « Salomé Kintz : "les ateliers info-intox de la BPI permettent d'aller au-delà du premier clic..." » - B. Texier - *Archimag* n° 319 - Novembre 2018 - 2 pages
- Document 7 :** Extrait de support diffusé lors de la journée professionnelle « Education aux médias et à l'information en bibliothèque » - I. Féroc Dumez - *twitter.com/AgenceduLivre* - 17 juillet 2019 - 6 pages
- Document 8 :** Guide pratique « Education aux médias et à l'information en bibliothèque de lecture publique » (extrait) - Bibliothèque publique d'information - *pro.bpi.fr* - 2020 - 4 pages
- Document 9 :** « Les promeneurs du net arrivent en Gironde ! » - S. Lahitete - *echosciences.nouvelle-aquitaine.science* - 17 janvier 2019 - 1 page

Documents reproduits avec l'autorisation du C.F.C.

Certains documents peuvent comporter des renvois à des notes ou à des documents non fournis car non indispensables à la compréhension du sujet.